Image not found or type unknown

Devis avec réserve et erreur de diagnostic

Par **lili-anne**, le **15/01/2023** à **19:48**

Bonjour à vous tous,

Le volet roulant de ma piscine est en panne ; le pisciniste est venu faire un diagnostic mais il ne m'a pas paru vraiment certain de l'origine de la panne ; il m'a fait un devis pour changement du système électrovannes pour un montant de 2000 euros pièces et main d'œuvre (1300 € de pièces et 700 € de MO)

Il écrit aussi sur ce devis: "devis établi sous réserve du bon état du coffret électronique car à ce jour, nous n'avons pas pu tester l'ensemble" (forcément, puisque le volet est en panne !!!!); il mentionne aussi que si des réparations complémentaires doivent être effectuées, un nouveau devis sera adressé.

Je précise par ailleurs que la panne vient soit du système electrovannes, soit du coffret électronique mais ça ne peut pas être les 2 et en aucun cas, on ne pourrait considérer la réparation du coffret comme une réparation complémentaire.

Ma question est : si je signe ce devis et si la panne ne provient pas du système électrovanne mais du coffret électronique, suis-je obligée de payer ce changement de pièce inutile et sa MO (malgré la mention : sous réserve du bon état du coffret électronique)

Par avance, je vous remercie de votre réponse.

Par **Pierrepauljean**, le **15/01/2023** à **20:07**

onjour

ne pouvez vous pas demander un devis à une autre entreprise ?

Par **lili-anne**, le **15/01/2023** à **20:15**

Merci pour votre attention ; l'entreprise compétente la plus proche (autre que notre pisciniste, qui, d'ailleurs, ne pose plus ce type de volet) est à 1H30 de route Alors du coup, je ne les ai pas contactés !

Par **Visiteur**, le **15/01/2023** à **20:29**

Bonjour,

Le système est-il encore sous garantie ?

[quote]
mais ça ne peut pas être les 2

[/quote]
Bah pourquoi donc ? Tout est possible. Si vous pensez qu'il vous balade, faites jouer la concurrence...

Par **lili-anne**, le **15/01/2023** à **21:10**

Non, il a 9 ans ;

oui, finalement, vous avez raison ; demain, j'appelle la concurrence ça vaut le coup d'essayer

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés